

Nouveau collège, façades nord - est

Photo Marcel Dériaz, Vallorbe / Braxius

Le village du Sentier inaugure son nouveau collège primaire

Un article de la FAVJ du 13 octobre 1954, signé Géo, soit Olivier Giriens.

nouveau collège primaire



Une bise violente, âpre, faisant apparaître à la surface du lac comme un troupeau pressé de moutons blancs, a débarrassé le ciel des nuages habituels. Aussi, dans la vallée, où les bois commencent à prendre les teintes de l'automne, le soleil a retrouvé sa royauté, bien compromise en cette année de misère.

Dans le village règne, dès les premières heures de l'après-midi, une animation extraordinaire. Les enfants s'en vont par groupes bruyants et pressés vers ce vieux collège, qui nous semble avoir pris comme une teinte de deuil.

C'est aujourd'hui qu'a lieu la cérémonie d'inauguration du nouveau collège, de ce collège qui s'élève tout blanc et tout neuf sur sa colline, tout au bout du village. Tout ce qui a trait à l'école touche la population en entier. Nul ne saurait demeurer indifférent. Qui n'a un fils, une fille, un neveu ou une filleule dans ce troupeau d'enfants qui se prépare, lui aussi, lui particulièrement, à prendre une part active aux festivités de ce jour.

Mais il n'y a pas que les enfants. Il y a Messieurs les membres des autorités, tous ces citoyens sur qui pèsent les responsabilités de la bonne gestion communale, qui ont dû, à l'heure voulue, se pencher sur les problèmes d'organisation scolaire, comme sur ceux de la construction des collèges. Ils ont leurs places marquées dans les fêtes de ce jour et, tout à l'heure, ils vont prendre leurs places dans le cortège.

Puis il y a la « Jurassienne » ! C'est elle qui va conduire la joyeuse cohorte des enfants costumés. Eh oui ! tout ce petit monde, tournant délibérément le dos au vieux bâtiment

vermoulu, va s'en aller, bannières claquant au vent, vers cette maison qui sera la leur, bâtie à leur usage exclusif.

Des deux côtés de la rue, les parents font la haie et montrent des visages souriants. Il n'y a rien de plus réconfortant que de voir passer la jeunesse, et nous sentons chanter en nous Jaques-Dalcroze et ses « Vieux Maïentzets » :

*Nous avons voulu suivre le cortège,
Pauvres vieux qui n'ont plus le cœur
[bien gai...]*

A l'heure prévue, et sous la direction de M. P.-E. Reymond, instituteur, qui nous fait penser à quelque fameux capitaine, la troupe se met en marche. La fête est commencée.

* * *

Le bâtiment, éblouissant sous le soleil d'octobre, est pavoisé aux couleurs de la commune. Toutes les voies d'accès sont à cette heure contrôlées. Il s'agit de montrer patte blanche pour pénétrer dans l'enceinte. Le public a fort bien compris ces mesures. Ne convient-il pas de laisser la place à nos invités et, surtout, aux enfants. C'est pour eux que la fête est faite. Ils y participent le plus activement possible, afin d'en garder un souvenir durable.

Cependant, si les plus héroïques demeurent sur la terrasse balayée par une bise qui devient de plus en plus violente, la majeure partie des invités cherche un abri bienvenu sous le préau. Son utilité s'impose et on se demande vraiment ce qu'aurait été la manifestation sans lui. Serré contre les cordes de protection, le public se groupe et, bravant le froid, demeure attentif jusqu'à la dernière minute.

(suite page 7)

Les discours

Lorsque la joie et le contentement sont dans les cœurs, les paroles coulent d'elles-mêmes. Il y a tant de choses à dire, tant de vérités à rappeler, tant d'exhortations à faire.

Il appartient à M. le syndic Benoit de monter d'abord à la tribune.

« Cette journée est faite de joie. Joie que procure l'achèvement d'une œuvre nécessaire et combien désirée, et joie surtout de ce que le premier bâtiment construit par la commune depuis tantôt un demi siècle soit destiné à la jeunesse.

Ce n'est pourtant point que le chapitre de l'instruction publique soit pour ceux qui en ont la charge un sentier bordé de roses, ou plutôt si, car les épines y sont nombreuses, et, parmi les nombreux soucis d'un ménage communal, ce n'est certes pas le moindre. L'organisation n'en est pas aisée, les maîtres ou les maîtresses sont difficiles à recruter et garder, les locaux deviennent trop peu nombreux ou trop vieillots, le matériel désuet. Le budget, toujours difficile à maintenir en équilibre, se voit saigné par ce chapitre qui lui absorbe le quart de ses dépenses.

Et pourtant, malgré cela, malgré ces énormes frais, nous nous réjouissons aujourd'hui d'avoir dû investir encore deux tiers de million pour édifier une école, car c'est une preuve de vitalité. Une commune qui doit augmenter le nombre de ses classes est une commune heureuse si l'on songe à celles, montagnardes ou isolées, qui déplorent l'exode de leurs habitants. Celles-là sont à plaindre qui voient leurs écoles se dépeupler année après année et qui en arrivent à fermer leurs classes. N'y a-t-il rien de plus attristant qu'un village qui se meurt, qu'un village qui devient désert et où les enfants ne vont plus, sac au dos, joyeux ou soucieux, vers leur école. La lecture des journaux nous apprend pourtant que de telles situations sont réalités pour certains et qu'il est des communes où plus jamais il ne s'inaugurera de bâtiment scolaire.

C'est à vous, enfants, à qui nous confions ce magnifique édifice. Vous avez ce privilège qu'aucun autre enfant de notre commune n'a eu durant le siècle présent, de vous installer dans un bâtiment et du matériel neufs. Mais c'est aussi un privilège en quelque sorte redoutable. De vous dépend qu'il reste beau et que ceux qui viendront ensuite le trouvent tel qu'il est.

« Nous savons que la turbulence est le propre de votre âge, et nous vous comprenons. Pourtant nous espérons que vous saurez apprécier et respecter ce que la communauté a fait pour vous. Faites en sorte que jamais nous ne regrettions nos dépenses, pas plus que nous ne devions sévir. Vous êtes la garde montante et, à ce titre, vous avez des responsabilités. Jeunes garçons, vous qui, demain, serez des citoyens actifs, conseillers communaux, municipaux, ou plus haut placés encore, agissez pour n'avoir point par la suite à voter des crédits pour remédier à des déprédations dont vous seriez en partie les auteurs.

Et vous, fillettes et jeunes filles, futures mères de familles et éducatrices, usez de votre influence, de votre tempérament plus pacifique pour que l'ordre, le soin et la beauté règnent dans l'édifice que nous vous confions.

Cet immeuble est le vôtre, à vous enfants du Sentier, pour la durée de votre scolarité, mais il sera aussi celui d'innombrables autres enfants, de vos enfants, qui y viendront après vous, pour y acquérir leur instruction. Vous serez à ce moment des grandes personnes qui jugerez comme nous allons vous juger. Souvenez-vous en ! »

M. J.-C. Aubert, président de la commission scolaire section du Sentier, remercie ensuite les autorités communales avec une émotion non déguisée. Il rappelle en quelques mots les difficultés passées de la commission scolaire, difficultés qui ne sauraient plus se présenter aujourd'hui. Nous ne sommes plus au temps où on tolérait la réunion des élèves dans la chambre à coucher du régent. Notre jeunesse a le privilège d'avoir à sa disposition des locaux adéquats, un ameublement moderne, bref tout ce qui peut faciliter un enseignement profitable au possible.

Honneur insigne pour notre commune, M. le Conseiller d'Etat Oguey a bien voulu distraire une de ses journées pour monter au Sentier. Il adresse à l'assemblée une allocution pleine de souvenirs savoureux sur les temps passés, souvenirs montrant le goût particulièrement prononcé du Combier pour l'enseignement. Se défendant d'intentions louangeuses à l'excès, l'orateur ne manque pas de souligner combien il apprécie l'effort de nos autorités pour tout ce qui a trait aux choses de l'école. Il affirme la volonté de l'Etat de soutenir les initiatives intelligentes des communes dans ce domaine, répétant que le Conseil d'Etat est naturellement bien disposé à l'égard de ceux qui, par eux-mêmes, consentent déjà à des sacrifices importants.

Au nom du corps enseignant, M. Détraz, instituteur, pour terminer, traduit des sentiments de reconnaissance. Ayant déjà pris possession des locaux depuis quelques jours, les maîtres et les maîtresses enseignant dans le nouveau collège peuvent se rendre compte

du plaisir qu'il y a d'enseigner dans de belles classes, largement éclairées et pourvues de matériel de choix.

* * *

Les productions des enfants.

Rien ne pouvait mieux traduire les sentiments des maîtres et de leurs élèves que les productions qui encadrèrent les divers discours officiels.

Chacune d'elle témoigne d'une minutieuse préparation et mise au point. On imagine sans peine l'ingéniosité et le temps qu'il fallut aux maîtres et maîtresses pour fabriquer tous les charmants costumes des participants aux rondes. Ronde de l'École, ronde des Petites graines, de la Bergère, des Champignons, des Femmes de chez nous. C'est un spectacle charmant de voir les petits choristes chanter à pleine voix des paroles bien faites pour leur âge.

Nous félicitons pour leurs productions M^{mes} Aubert, Méroz, Zumbunn, Jaquier, Cottier, Bauvert, Perrochon et Lucy Reymond, MM. Destraz, Champrenaud et Favre.

MM. P.-E. Reymond et Bornet, ainsi que M^{lle} Fontolliet dirigèrent des chœurs exécutés à la perfection. Comme nous le disait plus tard M. Oguey, il y a des villages où les sociétés d'adultes n'auraient pas l'audace de faire l'étude d'œuvres aussi difficiles que celles que nous font entendre les élèves des classes des degrés supérieurs.

A vrai dire, en présence d'un tel travail, on éprouve un peu de regret que le spectacle n'ait pu être apprécié que par un nombre assez restreint de personnes. On se demande s'il ne serait point possible d'organiser une manifestation spéciale qui permettrait de mettre ces productions mieux en valeur et de les faire goûter à un public plus nombreux.

* * *

Le bâtiment.

Tandis que la gent enfantine s'en va prendre une collation réconfortante et... réchauffante, M. le syndic convie ses invités à la visite du bâtiment. Celui-ci, nous le rappelons, comprend six classes, une salle de couture et une salle des maîtres. Les dégagements sont larges et spacieux et rendront possible un agrandissement du collège. Dans chaque classe se trouve un haut-parleur, ce qui permettra aux élèves de profiter des émissions scolaires. Enfin, on trouve un appartement pour le concierge, fort bien compris et fort confortable. L'ensemble du bâtiment témoigne d'un souci particulier du fini. Chaque classe a son vestiaire chauffé. Le matériel, moderne, impressionne ceux d'entre les citoyens qui ne connaissent que les modestes tables qui constituaient pourtant un progrès à l'époque.

Le début des travaux de terrassement eut lieu le 15 avril 1953. Ils furent exécutés par MM. Carlin S. A. La présence de rochers obligea à modifier le système de fondations prévu et il fallut aller chercher le rocher par des puits de quelques six mètres de profondeur. MM. Magni frères, chargés des travaux de maçonnerie, commencèrent à bétonner le 20 mai 1953 et, le 15 septembre déjà, MM. Berney frères terminaient la mise en place de la charpente. La couverture a été exécutée par M. L. Costa, tandis que MM. Pahud & Hartmann installaient le chauffage central. Les fenêtres, d'un système tout nouveau (Carda), furent posées par la maison Guyot. Sapival posa toutes les fenêtres du nord-est. MM. Meylan & Heuby, s'occupèrent de l'appareillage et les travaux de gypserie furent confiés à M^{me} Selmoni & fils, P. Guarischetti, R. Piguet, S. & P. Campiotti. M. G. Gerbault exécuta les carrelages et le SECL l'installation électrique. Les menuisiers vinrent ensuite, soit MM. René Rochat, Ch. Benoît, Jaques Bodemann, Georges Golay, M. Meylan & fils. La couverture des sols fut confiée à MM. L. & P. Simond et à la maison Gétaz, Romang, Ecoffey. Les volets à rouleaux furent procurés par M. Estoppey. MM. Racht & fils et Brautschi se chargèrent des travaux concernant les rampes d'escaliers et des balustrades extérieures.

Le téléphone fut installé par Télé-montage et la radio par M. Audemars. Le marbre de la rampe d'escalier par M. Avioli. Enfin, les tableaux noirs furent confectionnés par M. J. Resin.

Comme on peut s'en rendre compte, il a été fait surtout appel à des artisans de l'endroit et on peut dire que tous ont mérité la confiance qui leur a été témoignée. Et c'est ainsi la fin de la première partie de la journée. Tandis que les « Jurassiens », fidèles au poste comme les vieux grognards de la « Grande Armée », exécutent encore de vigoureux pas-redoublés, chacun s'empresse vers les tables bien garnies, afin d'y retrouver les calories perdues sous les coups d'une bise qui demeure tenace.

Le banquet officiel.

Pour terminer dignement une journée qui demeurera marquée d'une pierre blanche dans les annales de la commune, la Municipalité a

convié ses invités à un repas à l'Hôtel du Lion d'Or.

Nous notons, groupés autour des tables fleuries : MM. Oguey, Conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, Meylan, préfet du district de la Vallée, Martin, chef de service de l'enseignement primaire, Perriraz, inspecteur d'arrondissement, Ch. Meylan, président du Conseil communal et député, P.-A. Meylan et G. Dépraz, députés, G. Ray, pasteur et président de la commission scolaire, Ph. de Mestral, pasteur de l'Eglise Libre, Gillard, architecte, les syndics de l'Abbaye et du Lieu, les représentants des trois fractions de commune du Chenit, Léon Aubert, ancien municipal, qui fut pendant de longues années président de la section des écoles. Sont également présents les membres de la commission de construction du collège, ceux de la commission scolaire, M. Schaer, directeur du Collège secondaire, ainsi que Mesdames et Messieurs les membres du corps enseignant de la commune.

Chacun marque sa satisfaction profonde de savoir le village doté maintenant d'un instrument de travail répondant aux exigences modernes. Le sentiment général est que l'œuvre aujourd'hui terminée, et conçue par M. Gillard, donnera entièrement satisfaction. Toutefois, posséder un outil ne suffit pas, au contraire, l'important reste dans la manière de s'en servir.

Et, en face de ce bâtiment à l'architecture bien ordonnée, visible par chacun, on pense à une autre architecture, plus subtile, plus délicate et plus difficile à tracer, c'est celle de l'éducation. Dans ce beau collège, il s'agira désormais de former les hommes et les femmes de demain.

On peut certainement établir un parallèle entre l'architecte et le pédagogue. L'un et l'autre, pour édifier quelque chose de durable, doivent se préoccuper d'établir de solides fondements. Il faut construire sur le roc des convictions bien établies.

Ce sont donc, et on le comprend, des questions d'éducation qui sont évoquées par les différents orateurs de la soirée. Nous avons particulièrement apprécié les réflexions émises soit par M. de Mestral, soit par M. Ray. Le premier exprima sa conviction de l'utilité de l'école publique, où se rendent tous les enfants, à quelque milieu qu'ils appartiennent.

L'école privée a l'inconvénient d'élever dès la plus tendre enfance une barrière autour de

L'âme de l'enfant. M. de Mestral dit également sa satisfaction de penser que l'école vaudoise, si elle s'intitule laïque, n'est pas hostile à l'Eglise, comme c'est souvent le cas en France. Au contraire, les membres du corps enseignant ont toujours une attitude compréhensive vis-à-vis des besoins de l'âme de l'enfant.

Dans les classes du nouveau collège, le pupitre n'est surélevé que d'une seule marche. M. Ray y voit le symbole de l'atmosphère qui doit régner dans une classe. Il doit s'établir un dialogue entre le maître et l'élève, tout comme dans l'école athénienne, où les leçons prenaient la forme d'entretiens. Mais le maître est tout de même un adulte et ne doit pas se mettre au niveau de l'élève. Il doit au contraire l'appeler à monter vers lui et une marche ne constitue pas un obstacle décourageant.

C'est aussi dans le domaine de la connaissance de l'homme que se situe la première partie de l'exposé de M. Gillard, et de la connaissance du « Combièr » en particulier. Il en est de l'habitant de la Vallée comme de ses montagnes, il déconcerte toujours un peu.

La partie oratoire, qui nous permet dans son début d'entendre encore une fois M. le syndic, puis M. Oguey, donne l'occasion à MM. Ch. Meylan, Ch.-Edouard Rochat, Louis Simond d'exprimer les sentiments inspirés par cette journée si réussie.

On ne saurait passer une soirée sans productions musicales. Celles qu'il nous est donné d'entendre sont de qualité exceptionnelle : M. Marc Guignard interprète une mélodie de Berlioz et M. Jaques Reymond une pièce pour clarinette. Ils sont tous deux accompagnés par M^{lle} Lucy Reymond, maîtresse de l'école ménagère.

La Municipalité avait eu l'heureuse idée de solliciter le concours de la Chorale du Sentier. Celle-ci, sous la direction de M. Robert Capt, chante pour notre plaisir et à plusieurs reprises des pages aimées et connues. C'est, pour terminer, et sous la conduite de M. Marc Guignard, « Aimez », de Grandjean.

Il ne reste plus à M. Détraz, qui fonctionne comme major de table, qu'à remercier chacun et à souhaiter à tous un paisible retour au foyer.

* * *

La journée d'inauguration du collège primaire va maintenant entrer dans l'histoire. Nous devons être reconnaissants à ceux qui ont voulu qu'elle soit belle et fructueuse d'en avoir si parfaitement réglé tous les détails.

Et maintenant, il faut regarder vers l'avenir. On y voit surgir des projets nouveaux et tout aussi urgents. Nous pensons au collège qu'il faudra construire au Brassus. Les premiers jalons de cette entreprise viennent d'être posés. Les responsables de la commune ont encore « du pain sur la planche ». *Géo.*

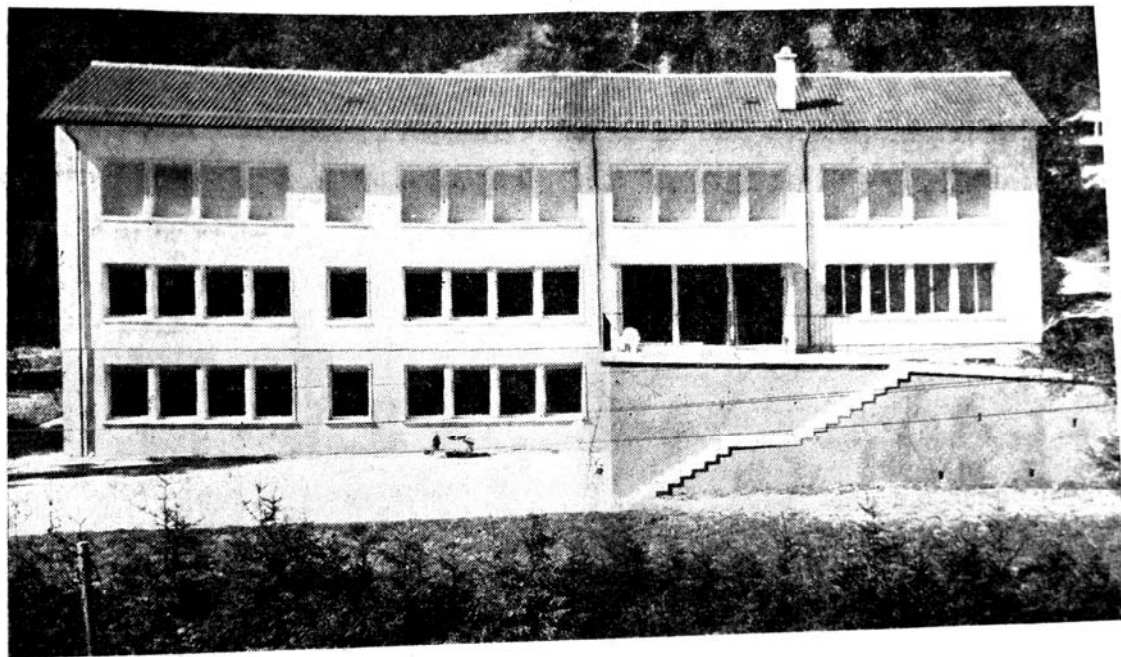
Les régents d'autrefois

Urbain Olivier et Jérémias Gotthelf, ces deux peintres très fidèles de la campagne vaudoise et bernoise, n'ont pas manqué de nous transmettre des portraits de régents, tels qu'on les connaissait à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e. Il n'était pas question à cette époque d'études spéciales. On désignait comme régent celui qui avait une belle écriture et surtout de la « poigne ». Cette qualité est encore fort utile de nos jours et nous savons un instituteur qui fut nommé dans un village pour la vigueur de son bras.

Dans son ouvrage *Heurs et malheurs d'un maître d'école*, Jérémias Gotthelf nous conte avec humour et précision la vie d'un magister bernois. De son côté, Urbain Olivier nous a laissé dans *L'orphelin*, l'image vivante d'un régent de la campagne vaudoise.

* * *

Le régent Ambrezon appartenait à l'ancienne école des instituteurs primaires. Tout à fait naturel quand il s'exprimait en patois, sa vraie langue maternelle, il devenait pédant dès qu'un mot de français sortait de sa bouche. Quoique régent aux Marettes depuis vingt-cinq ans, il s'était toujours occupé avec beaucoup plus d'intérêt de sa vache, de fourrage et de pommes de terre que d'enseignement public ou particulier. Possédant une superbe écriture bâtarde, il écrivait le mot lecture avec une apostrophe (l'ecture) et ne reconnaissait la qualité de verbe à un mot qu'en y ajoutant la terminaison *ront*. Malgré cette dose, hélas ! si minime de science, le régent Ambrezon avait eu de la chance de faire quelques bons élèves aux Marettes. Aussi M. Ambrezon ne se gênait pas de dire à haute voix, de temps en temps : « On me reproche d'être un mauvais régent : eh bien ! *par ainsi*, je ne devrais pas faire de bons élèves. S'il y a des enfants bornés, je ne peux pas leur changer la cervelle ».



Le nouveau collège, façade principale est

Photo Hasler, Le Sentier

L'instituteur

L'hebdomadaire protestant français *Réforme* a consacré une page entière à l'instituteur. Les réflexions publiées sont certainement valables pour nos régions. C'est la raison qui nous a incité à les reproduire dans ce numéro.

* * *

« La vérité, c'est d'abord que la vie entière des maîtres et des maîtresses primaires est prise par leur profession. Il n'y a pas là seulement une question d'horaire, bien que celui-ci, avec les préparations, les corrections, la participation aux œuvres scolaires, comporte beaucoup plus que les heures d'enseignement. La profession d'instituteur est de celles qui étirent le plus impérieusement ceux qui s'y vouent, qui polarisent autour d'elles toutes leurs pensées, tous leurs sentiments, toute leur conduite. La servitude de l'instituteur, c'est qu'on y est assujéti, au moins moralement, même dans les heures où on ne l'exerce pas : les heures de détente, d'intimité ou de vacance, au sens large du thème. Un instituteur, une institutrice ne peuvent à peu près jamais se considérer comme en dehors de leur fonction — ce qui est encore loisible à un professeur.

» La notion du métier implique celle de la technique. Et, certes, il existe bien une technique, très subtile et précise, de l'éducation, tout particulièrement de l'éducation morale ; mais c'est une technique qui exige justement de l'homme d'être plus qu'un technicien. L'éducation morale, à l'école primaire, s'accomplit sans doute en partie sous forme de leçons, mais en partie seulement et son pouvoir le plus efficace réside dans l'autorité du maître, son prestige, la force entraînant de son exemple. Si cet exemple n'était pas conforme aux préceptes, tout l'enseignement moral dispensé en classe s'en trouverait compromis, sinon ruiné. Or, l'exemple doit être donné non seulement dans l'enceinte de l'école, mais aussi

dans la vie publique et même privée de l'instituteur. Il s'ensuit qu'il ne peut se permettre d'écarts sans que sa valeur s'en trouve affectée.

» L'éducation donnée à l'école primaire vise non seulement à faire acquérir telle ou telle connaissance, à développer telle ou telle aptitude spéciale, mais bien à former chaque enfant dans son intégrité physique et morale, intellectuelle et sociale.

» L'instituteur maintient ainsi dans le domaine de l'esprit les traditions de l'artisanat, en notre époque régie par la division du travail et la spécialisation. Comme le potier ou le forgeron d'autrefois, il s'attache à façonner tout l'objet (ici tout l'enfant), alors que le professeur, tel l'ouvrier d'usine, ne s'occupe guère que d'une de ses composantes.

» Mettre l'enseignement à portée de l'enfant, ce n'est pas seulement le concevoir et le présenter sous une forme qui lui convienne et qui lui soit assimilable, c'est encore le tenir à un niveau accessible. Ne rien faire apprendre prématurément, assurer la progressivité des acquisitions, ce sont des nécessités pédagogiques dont les instituteurs sont bien informés et auxquelles ils sont soucieux de se soumettre. C'est sans doute pourquoi ils assurent si fermement chez leurs élèves les connaissances de base, les outils du savoir.

» Tant vaut l'homme, tant vaut le métier. Si la formule est remarquablement valable pour le métier d'instituteur, qui exige un ensemble de qualités humaines solides et variées, il n'est pas moins légitime d'affirmer que réciproquement, ce métier est bien propre à valoriser l'homme (ou la femme) qui l'exerce, en lui imposant un constant contrôle de soi, en l'engageant à un continu perfectionnement professionnel qui réagit sur la valeur de sa personne, en la faisant vivre avec et pour la partie de l'humanité la moins artificiellement humaine : l'enfance. » *André Ferre*

Quelques détails

... sur le corps enseignant de la section du Sentier de 1870 à 1883, qui nous sont aimablement communiqués par M. le professeur Auguste Piguet.

9 juin 1870 : Plainte est portée contre le régent Corbaz pour coups et blessures infligés à son épouse. Démission exigée.

14 juillet 1873 : Etablissement d'une seconde école de régent décidée par le Conseil Communal. Salaire de 1000 francs prévu (par an !).

1^{er} novembre 1873 : Répartition des appartements au collège neuf du Sentier. Le régent Pache occupera celui du vent ; son collègue Matthey celui de bise.

26 mai 1874 : Nomination de Delacrétaz et d'une demoiselle Lecoultré au Sentier.

16 novembre 1874 : Jean-Louis Bonnavaux désigné, à titre provisoire, comme régent de la 2^e classe du Sentier.

8 novembre 1876 : M^{lle} Aubert mise à la tête de la 2^e école mixte du Sentier ; provisoirement, selon l'usage.

12 août 1877 : L'école mixte N° 3 est confiée à M^{lle} Guignard, jusqu'alors régente de 4^e.

16 novembre 1881 : Louis Leresche est autorisé à occuper l'appartement de son ex-collègue Delacrétaz.

17 août 1883 : M^{lle} Dind, nommée à la 4^e du Sentier, voudrait revenir en arrière. Des mesures seront prises pour l'obliger à exécuter l'engagement naguère pris.

6 avril 1883 : Fermeture par ordre des classes du Sentier, puis de celle du Solliat (10 mai) et enfin de celle du Bas-de-la-Combe (16 mai), ce pour cause de diphtérie.

Ecole... des parents

Ce n'est pas sans un orgueil légitime que toute notre population assiste aux efforts couronnés de succès faits par nos autorités dans le but de doter notre commune de collèges répondant aux exigences de l'enseignement moderne. Les parents peuvent être assurés que l'enseignement donné à leur progéniture se fait dans les meilleures conditions possibles et que rien dans ce domaine n'est laissé au hasard.

Toutefois, il est bon de reconnaître que l'évolution n'est pas aussi heureuse dans tous les domaines de l'éducation. Cela provient en partie du fait que les parents croient pouvoir se décharger entièrement de leurs devoirs d'éducateurs sur les instituteurs et les institutrices. C'est là une grosse erreur.

Constatons tout d'abord que les conditions de vie ont changé, apportant des modifications dont on ne se rend pas toujours suffisamment compte. Il y a une cinquantaine d'années, par exemple, les conditions de vie obligeaient les parents à astreindre leurs enfants à une foule de travaux domestiques. Comme le temps passé en usine par les ouvriers était plus grand, il fallait tout naturellement que les enfants se chargent de plusieurs besognes. De plus, le chauffage central était presque inconnu. Il fallait donc que les garçons s'occupent de bûcher le bois et de le monter au galetas. Il n'était pas rare de voir chaque après-midi les écoliers scier la provision de bois à la main. Les enfants y prenaient une habitude salubre d'effort qui leur était utile dans toute leur existence.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. De plus en plus, les appartements sont dotés des commodités les plus grandes, ce qui supprime tout travail accessoire et familial. L'eau chaude vient toute seule sur l'évier et toutes les corvées de bois sont supprimées. C'est pour cela, n'est-il pas vrai, que notre jeunesse dispose de tout son temps pour faire ses tâches, mais qui ne sont pas mieux faites qu'autrefois, hâtons-nous de le dire. Ce désœuvrement se retrouve pendant la période d'apprentissage et c'est pour cela qu'on peut constater journellement ces groupes de jeunes gens qui errent ou stationnent sans but sur les places de nos villages.

Cet état de chose comporte des dangers dont nous n'avons pas toujours pleine conscience. Mais là ce ne sont plus les éducateurs professionnels qui sont en faute, mais les parents eux-mêmes. Cela est si vrai qu'on voit déjà dans les grandes villes s'instituer des sortes d'écoles de parents où sont discutés les problèmes généraux d'éducation.

Le temps dont dispose la jeunesse actuelle est donc souvent du temps perdu, et perdu irrémédiablement. Est-il possible de parer à ce danger ? Nous le croyons. C'est ici qu'intervient ce problème moderne de l'utilisation des loisirs.

D'aucuns voudraient que ces loisirs soient organisés. N'y a-t-il pas en France un ministère des loisirs ? C'était aussi l'idéal des deux régimes totalitaires qui virent le jour au lendemain de la première guerre mondiale. On

voyait l'Etat s'emparer de toute la jeunesse, la concentrer dans des camps et essayer de l'éduquer selon des principes bien arrêtés. Ce n'est point là un idéal à suivre, bien au contraire.

Cependant, pour que la jeunesse apprenne à occuper ses loisirs avec fruit, il faut tout d'abord la collaboration journalière des parents. Ces derniers ont une influence prépondérante. Il est clair, et des esprits avertis l'ont remarqué, qu'on ne saurait orienter les loisirs dans le même sens que la profession choisie par le jeune homme. Ayant dépassé le stade de l'économie artisanale, il n'est plus guère possible à l'apprenti de faire à la maison des recherches concernant sa profession. Mais il peut s'intéresser à d'autres problèmes et surtout à des problèmes d'ordre culturel : nous pensons par exemple à l'histoire, à la littérature, aux voyages et, surtout, à la musique. Si nous mettons de côté les sports, c'est volontairement, pensant que le sport n'est pas une fin en soi, mais simplement un moyen. Et c'est parce que le sport apparaît aujourd'hui comme un but qu'il dégénère et devient l'affaire de quelques spécialistes, le reste des jeunes se bornant à commenter, au cours de palabres interminables, les exploits de quelques athlètes particulièrement favorisés par la nature.

Pour diriger leurs enfants sur des sentiers conduisant vers un enrichissement culturel et spirituel, il faut que les parents fassent un effort. Cet effort, nous ne craignons pas de l'affirmer, est aussi nécessaire, s'il ne l'est pas davantage, que celui qui consiste à envoyer régulièrement les enfants en classe et surveiller leurs tâches quotidiennes.

Il s'agira tout d'abord pour les parents de s'instruire eux-mêmes et de faire bénéficier leurs enfants de cette instruction. La lecture quotidienne du journal peut donner des sujets aussi nombreux que variés. L'instrument le plus utile de cette éducation sera le dictionnaire, mais le dictionnaire en deux volumes. Ce dernier contient des articles déjà fort complets et propres à intéresser une famille.

Pourquoi, lorsqu'un événement survient à un point quelconque du globe, ne pas y prendre l'occasion de se renseigner sur les mœurs des habitants, comme sur son climat ?

Enfin, il y a la lecture. Certes, tous les enfants n'aiment pas lire, mais il est possible d'en développer le goût chez les jeunes. Il suffit souvent de parler en famille, et en particulier aux repas, de tel ou tel ouvrage, d'en discuter les mérites, pour que le jeune homme éprouve le désir de le connaître à son tour.

Ecole des parents. Ecole, semble-t-il, aussi importante que celle de la gent enfantine. Il ne suffit point de bâtir de magnifiques bâtiments scolaires, de doter les écoliers d'un matériel ultramoderne, si ces derniers, à peine le temps d'école fini, se hâtent d'oublier toutes les choses apprises. C'est à ce moment que doit surtout se faire sentir l'influence familiale et c'est à ce moment que les parents doivent avoir une pleine conscience de leurs devoirs.

Membres du Corps enseignant du Sentier de 1876 à nos jours

Nous devons à l'obligeance de M. Chappuis, secrétaire de la commission scolaire, de pouvoir publier les noms des instituteurs et institutrices ayant enseigné dans les classes de la section scolaire du Sentier. Nous lui en exprimons ici notre reconnaissance.

1^{re} classe

Clot	vers 1853
Bourgeois Alexandre	1857 - 1866
Destard	1866 - 1882
Leresche Louis	1882 - 1920
Maire Louis	1921 - 1933
Piguet Jacques	1933 - 1940
Nicole Robert	1941 - 1945
Destraz Henri	1946 -

2^{me} classe

Leresche Louis	1876 - 1882
Guignard Emile	1882 - 1889
Nicole Alexis	1889 - 1893
Giriens Henri	1893 - 1925
Golay Arnold	1925 - 1933
Maire Louis	1933 - 1941
Reymond Paul-Eugène	1941 - 1953
Champrenaud Jacques	1953 -

3^{me} classe

Lugrin Gémina	1876 - 1909
Piguet Emilie	1910 - 1913
Guignard Rose	1913 - 1943
Perreaud Georgette	1943 - 1949
Aubert Gilberte	1949 - 1952
Liengme Frances	1952 - 1953
Reymond Paul-Eugène	1953 -

4^{me} classe

Piguet Adèle	1886 - 1923
Rochat-Cavin Marguerite	1924 - 1950
Maillefer Suzanne	1949 - 1953
Fontolliet Denise	1953 -

5^{me} classe

Aubert Gilberte	1952 -
---------------------------	--------

6^{me} classe

Liengme Frances	1953 - 1954
Cottier	1954 -

Nouvelle classe

Falquet René	1954 -
------------------------	--------

Classe enfantine

Nicole Alice	1907 - 1911
Golay Berthe	1911 - 1916
Golay Ellen	1916 - 1923
Duboux Suzanne	1947 - 1950
Liengme Frances	1950 - 1952
Haerberlin Marguerite	1952 - 1954
Jaquier Irène	1954 -

Classe du Solliat

Meylan Sophie	1879 - 1908
Capt Lucie	1908 - 1940
Giriens O., M ^{me}	1940 - 1941
Piguet Madeleine	1941 - 1945
Nicole Marcelle	1946 - 1948
Giriens Marguerite	1948 - 1952
Champrenaud Jacques	1952 - 1953
Zumbrunn Marguerite	1953 -

Classe de Derrière-la-Côte

Gardel Louise	1883 - 1892
Laurent Emma	1893 - 1898
Meylan Marie	1898 - 1901
Nicole Blanche	1901 - 1902
Erlacher Louise	1902 - 1903
Goy Joséphine	1903 - 1905
Goy Augustine	1905 - 1910
Rochat Jeanne	1910 - 1921
Penard, M ^{lle}	1921 - 1922
Meylan Hélène	1922 - 1939
Lapelletrie Juliette	1939 - 1947
Gachet Charlotte	1947 - 1951
Fontolliet Denise	1951 - 1953
Schopfer Linette	1953 - 1954
Cottier, M ^{lle}	1954 -

Le record de durée est celui de M. Louis Leresche, qui enseigna pendant 44 ans au Sentier. Chez les dames, il est fourni par M^{lle} Adèle Piguet, 37 ans d'enseignement. Ont fait encore toute leur carrière pédagogique dans la paroisse : Henri Giriens, Gémina Lugrin, Rose Guignard, Lucie Capt, au Solliat.